VILLE DE CHAVILLE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SCOLAIRE
ANNEE 2025/2026

☐ (1) **ENTREE en Petite Section** (PS) ☐ **ENTREE en Cours Préparatoire** (CP)

☐ (2) **NOUVEL ARRIVANT, niveau scolaire : _____** ☐ (3) **UPE2A**

A remplir par l'administration

Date de dépôt du dossier : _____ **Reçu par l'agent** : _____ **N° de dossier** : _____

Ecole de secteur (4) : _____ **Rentrée souhaitée** : _____

L'enfant :

NOM : _____ Prénom : _____ ☐ F ☐ G

Date et **lieu de naissance** : _____

Ecole précédente (nom et commune) : _____

Le(s) Responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

La situation familiale actuelle :

☐ Célibataire ☐ Union libre ☐ Concubinage ☐ Pacsés ☐ Mariés ☐ Veuf (ve)

☐ *Séparés ☐ *Divorcés ☐ *Garde alterné

* ***Si séparé, divorcé ou garde alternée, joindre copie de l'ordonnance du juge***.

INFORMATIONS	☐ **Parent 1** ☐ **Tuteur** **Autorité parentale :** ☐ **oui** ☐ **non**	☐ **Parent 2** ☐ **Tuteur** **Autorité parentale :** ☐ **oui** ☐ **non**
NOM		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse complète *(bât, esc., n° d'appartement)*		
Tél portable / domicile		
Email *(en majuscules)*		
N° de sécurité sociale		
Profession	☐ Profession : _____ ☐ Sans profession ☐ Recherche emploi	☐ Profession : _____ ☐ Sans profession ☐ Recherche emploi
Nom et adresse de l'employeur		
Téléphone professionnel		

IMPORTANT : prévenir **immédiatement** l'école (carnet de liaison) et la mairie (activites.famille@ville-chaville.fr) en cas de **changement d'adresse ou de numéro de téléphone**.

Les frères et sœurs :

Nom et prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée

Les personnes à appeler en cas d'urgence et/ou autorisées à prendre l'enfant à la sortie :

Nom et prénom	Lien avec l'enfant	Commune de résidence	Téléphone	Appeler en cas d'urgence	Autorisé à prendre l'enfant
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement prévenue par la direction de l'école.

Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I) : ☐ Oui ☐ Non **- à cocher obligatoirement**
En cas de trouble de la santé qui nécessite un aménagement particulier : allergie alimentaire, asthme, diabète, saignements de nez, hémophilie, épilepsie, traitement médical….
Si oui : Un dossier est à mettre en place **avec le directeur de l'école** d'affectation de votre enfant **avant l'entrée à l'école**.

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant : _____

Si votre enfant a des lunettes, les porte-t-il ? ☐ en classe seulement ☐ en permanence, y compris en récréation.

L'assurance de l'enfant :

La souscription d'une assurance Responsabilité civile et Individuelle accident est une obligation, veuillez fournir à l'école, une attestation d'assurance, dès la rentrée.

Compagnie d'assurance : _____ Numéro de police d'assurance : _____

Centre Sécurité sociale (nom et adresse) : _____

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au Service scolaire pour la gestion de votre demande et à l'école pour la mise en place du système « Onde » et la gestion quotidienne (dont la sécurité de vos enfants). Ces données sont conservées durant au maximum cinq ans à compter de notre dernier contact. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à : scolaire@ville-chaville.fr

« Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts et m'engage à vous **signaler par courrier ou par courriel** (activites.famille@ville-chaville.fr) tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche. »

Fait à Chaville, le _____

Signature des 2 parents ou du représentant légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

(1) *L'instruction est obligatoire pour tous les enfants nés en 2022, pour une rentrée effective en septembre 2025*
(2)*Pour les nouveaux arrivants, le certificat de radiation attestant du niveau scolaire, doit être OBLIGATOIREMENT fourni.*
(3) *UPE2A : Unité Pédagogiques pour les Elèves Allophones nouvellement Arrivés).*
(4) *L'école d'affectation de votre enfant vous sera communiquée par courrier entre les mois de mars et avril 2025.*

Photocopies à joindre :

☐ Livret de famille (parents et enfants) ou à défaut copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
☐ Pages de vaccinations du carnet de santé à jour – Selon le décret n°2018-45 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures box internet, électricité, dernière quittance, attestation d'assurance habitation)
☐ En cas de séparation : jugement concernant la garde de l'enfant
☐ Certificat de radiation pour les inscriptions en cours d'année

Notice d'information

Les inscriptions aux activités périscolaires via le Portail Famille

Qu'est-ce que le Portail Famille ?

Le portail famille est un espace numérique, accessible 7/7 jours et 24/24 heures. Il vous permet d'effectuer des démarches liées aux activités de vos enfants depuis un accès sécurisé.

Il a pour but de simplifier les procédures. Cet espace vous permettra d'inscrire vos enfants aux activités municipales et de gérer les réservations à l'année par période ou de manière occasionnelle.

Exemples de démarches disponibles depuis le Portail Famille

- Inscriptions aux activités municipales
- Gestion du planning des activités
- Réception des factures
- Paiement en ligne
- Téléchargement de formulaires : inscription scolaire, renseignements périscolaires...)
- Messagerie
- Consultation du règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires ne sont pas automatiques !

Il est nécessaire de procéder aux inscriptions **CHAQUE ANNÉE** et de réserver les dates sur le planning disponible sur votre espace Portail Famille :

- de la restauration scolaire
- des accueils du matin et du soir
- des mercredis et vacances scolaires

Au préalable, ne pas oublier de :

- **Créer un compte Portail Famille** pour les nouveaux utilisateurs, le numéro du dossier vous sera communiqué lors de l'inscription scolaire de votre enfant en mairie.
- **Faire calculer votre quotient familial** en fournissant l'attestation CAF août 2024, si vous n'avez pas de compte CAF, vous pouvez nous faire parvenir votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. Sans calcul de votre Quotient Familial, les activités périscolaires et extrascolaires vous seront facturées au tarif maximum.

À retenir :

- S'inscrire tous les ans aux activités municipales
- Faire calculer son QF tous les ans
- Se tenir au courant des campagnes d'inscriptions
- Réserver les repas et les goûters depuis le planning disponible sur votre espace Portail Famille
- Respecter les délais de réservation pour une facturation au plus juste
- Consulter le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires

Le service Accueil, Familles, Citoyenneté
activites.famille@ville-chaville.fr
01 41 15 40 00